

leur monde et s'habillent d'une façon irréprochable, toujours dans le dernier goût. Elles savent se parer de ce faux brillant, de cet éclat emprunté qui séduisent les lecteurs sans expérience. On célèbre leurs louanges, on les porte aux nues et il n'y a à cela rien d'étonnant, car

« Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire ; »

mais le lecteur judicieux, éclairé par les enseignements de la grande critique, ne saurait se laisser éblouir par ce luxe de mauvais aloi, ni surprendre par ces manœuvres artificieuses. Son œil exercé découvre sans peine les agissements de l'envie qui s'attaque toujours au vrai mérite, comme ces vils insectes qui déploient leur rage impuissante sur le roi des animaux. Que l'écrivain, soumis aux sentences de la critique saine et impartiale, dédaigne donc et accable de son mépris le *telum imbellé* de la petite critique.

TRAIT DE CHARITÉ DE ST. JEAN CHRYSOSTOME.

Dans tous les temps et presque chez tous les peuples, il y eut des lieux d'asile, où les coupables trouvaient un refuge après leur délit ; cette immunité était fondée sur un sentiment religieux. Il paraissait tout naturel que le lieu où la Divinité recevait les hommages des mortels, fût entouré de respect et de vénération. Ce fut cette pensée qui donna naissance au droit d'asile reconnu d'abord aux temples et étendu, dans la suite, aux demeures de certains particuliers et même à certaines villes. L'Eglise catholique adopta cette règle et y attacha une telle importance, que ceux qui la violaient étaient punis des peines les plus sévères.

Ce petit préambule est indispensable à l'intelligence du récit que je me hasarde à mettre sous les yeux des bienveillants lecteurs de la *Voix de l'Écolier*.

C'était en l'année 399 de l'ère chrétienne. Le génie de Théodose n'avait pu arrêter la décadence de l'empire romain. Prévoyant l'impossibilité de retenir plus longtemps sous un sceptre unique ce grand corps qui portait dans son sein tant de germes de dissolution, l'empereur avait, avant de mourir, partagé ses immenses domaines entre ses deux fils. Honorius régnait sur l'Occident, l'Orient obéissait à Arcadius. Le siège épiscopal de Byzance était occupé par St. Jean Chrysostome dont les prédications éloquentes avaient changé la face de la ville de Constantin. Le saint évêque avait à la cour impériale des ennemis puissants. Parmi eux se distinguait Eutrope, favori de l'empereur Arcadius.

Cet homme perdu de vices exerçait impunément la plus odieuse tyrannie, mais les victimes de ses iniques proscriptions échappaient souvent à sa cruauté en se réfugiant dans les temples où leur vie était en sûreté. Eutrope n'ignorait pas la protection que les persécutés recevaient de la part de St. Jean Chrysostome, de là sa haine contre l'illustre Prélat.

Cette situation humiliait profondément l'orgueil du favori d'Arcadius, il voyait ses plans les mieux combinés, ses plus beaux projets de vengeance échouer chaque jour. Il voulait régner par la terreur et ceux qui lui portaient ombrage semblaient, du fond des sanctuaires, braver son omnipotence ! Il résolut d'en finir. Avec cette astucieuse instance qui est propre aux grands scélérats, il persuada au faible monarque que l'immunité dont jouissaient les lieux saints constituait un danger pour la sûreté de l'Etat. Arcadius, vaincu par les obsessions dont il était l'objet, promulgua un décret qui enlevait aux églises le droit d'asile.

Eutrope ne jouit pas longtemps de son triomphe. Une intrigue de cour lui fit perdre la faveur de l'empereur, il fut disgracié et conséquemment livré sans merci à la vindicte de ses rivaux. Cet homme autrefois si superbe était aujourd'hui tremblant et sans courage. Il savait que ses ennemis seraient sans pitié pour lui qui avait toujours été implacable à leur égard. Il s'éloigna en secret de la cour, mais son départ ne fut pas plus tôt connu qu'il fut poursuivi et menacé de mort. Il ne trouva d'autre ressource que de se réfugier dans cette cathédrale tant de fois profanée par son ordre. Mais il n'y était point en sûreté, l'œil vigilant de ses ennemis eut bientôt découvert sa retraite et d'ailleurs le droit d'asile était aboli.

Une troupe de soldats, envoyée à sa poursuite, se présente devant la basilique, enfonce les portes et se précipite dans toutes les directions pour découvrir le fugitif. La sainteté du lieu ne met aucun frein à la rage qui les anime. Un cri féroce retentit bientôt, ils ont aperçu le malheureux Eutrope blotti dans un coin du chœur ; rapides comme le tigre qui fond sur sa proie, ils se jettent sur leur victime dont les bras étreignaient convulsivement une des colonnes de l'autel.

Vingt glaives altérés de sang se lèvent à la fois, mais au moment où ils allaient se plonger dans le sein du criminel, une voix puissante comme un éclat de foudre ébranle les échos du temple. C'est St. Jean Chrysostome qui apparaît, revêtu des ornements pontificaux. Sa contenance imposante, sa noble figure, ses cheveux blancs offrent un aspect vraiment majestueux. Que vient-il faire au milieu de cette troupe en furie ?... Vient-il s'associer à cette œuvre de vengeance ?... Vient-il enfoncer lui-même le fer homicide dans le sein